

**PROCES VERBAL du 59<sup>ème</sup> CONGRES  
Du COMITE du GERS FFPJP  
CONDOM (32)**

**Samedi 14 décembre 2019**

74 clubs présents, le quorum atteint, le Congrès peut débiter.

**15h30 Ouverture du Congrès par l'accueil du Président :**

André PERIN excuse :

- M. Philippe MARTIN, président du Conseil Départemental du Gers
- Mme Lydie TOISON, vice-présidente du Conseil Départemental du Gers
- Mme Gisèle BIEMOURET, conseillère départementale
- M. Joseph CANTARELLI, président de la FFPJP
- M. Jacques DEF (Conseiller en activités physiques et sportives de la DDSCPP)

Il remercie les personnalités présentes :

- Mme Cécile LAURENT, adjointe au maire à la mairie de Condom
- Mme Marie-Madeleine CLAMENS, présidente du Comité Régional d'Occitanie
- M. Julien PELLICER, directeur du service départemental de l'UNSS du Gers

Il passe la parole à :

- Mme Carine DUBOS, présidente du club de Condom, discours de bienvenue, elle remercie le comité ainsi que la mairie de Condom.
- Mme Cécile LAURENT, adjointe au Maire de Condom, discours de bienvenue, elle remercie le comité d'avoir choisi la ville de Condom pour son congrès.
- M. Julien PELLICER, il remercie le comité pour son invitation et pour son implication auprès de l'UNSS. Il propose aux clubs de le contacter en cas de projets.

• **Discours de M. le Président du comité départemental du Gers :** (André PERIN)

Je tiens à remercier tous les membres du comité, les membres des commissions et leurs présidents ainsi que les délégués de secteurs et leurs adjoints.

Mais aussi, un grand merci à la Pétanque Condomoise et à la municipalité de Condom pour leur accueil.

Un merci tout particulier à Annie, pour ses conseils toujours précieux, son aide pour la confection des calendriers et son expérience dans la réglementation, plus le reste... bref mon premier poisson pilote.

Pour les championnats organisés par le comité, qui se sont déroulés à Auch, merci aux clubs qui nous ont apporté leur aide pour les grillades, les frites, la buvette.

L'opération a été une réussite. Pour la saison à venir, comme indiqué sur le cahier des charges, les clubs organisant un championnat s'engagent à aider le comité lors de l'organisation des championnats se déroulant à Auch.

Je tiens à remercier le comité de pilotage des CDC et coupes, en particulier Jérémy Palla pour son implication ainsi qu'Annie et Jacques Saurin. Ce comité de pilotage remercie tous les clubs qui ont pu recevoir des rencontres de CDC.

Merci au club de Lalanne Arqué pour son soutien financier à la commission des féminines et jeunes.

Merci au groupement des sociétés d'Auch pour leur aide à l'organisation des championnats départementaux, mais aussi à la pétanque de la Hourre pour la préparation et le marquage des terrains.

Merci Claude Larrieu pour sa représentation du CD32 à la commission de discipline régionale.

Je voudrais remercier mon épouse pour sa patience et sa compréhension pour le temps que je passe au comité, j'en suis conscient, ce n'est pas rien.

Merci aux sponsors pour leur participation au calendrier 2020, vous pouvez leur faire confiance.

Cette année le comité s'est enrichi d'un volontaire en service civique, Anthony SOSO, pendant 6 mois, sa mission s'est terminée le 30 novembre. Il a été d'une grande aide pour la gestion des résultats des championnats des clubs et auprès de la commission des jeunes.

Merci à Alain Cantarutti pour son aide auprès de la Presse et pour sa participation au projet de boulodrome couvert, il vous en parlera plus tard.

Remerciements à la Presse présente, la Dépêche et le Petit Journal.

Ajouter association Clermont Savès

Comme l'année précédente, une aide financière a été versée aux écoles de pétanque par rapport à la participation des jeunes aux divers championnats et coupes. Elle devra être utilisée pour l'achat de matériel pédagogique ou aide aux déplacements de vos éducateurs. Il est important de les soutenir, leur travail est primordial, les jeunes sont l'avenir de la pétanque, le comité sera toujours là pour aider les écoles de pétanque.

Comme prévu, le poste de secrétaire administrative a été pérennisé en CDI. Le dispositif d'aide au salaire a été maintenu jusqu'en juin 2019, en contrepartie Christine a dû faire des formations.

Je la remercie pour son implication à tous les niveaux, c'est mon deuxième poisson pilote !

Les championnats régionaux d'Occitanie (CRO) prennent la suite des championnats de Ligue Midi-Pyrénées. 2 qualifiés par catégorie.

Marie-Madeleine Clamens notre présidente d'Occitanie vous informera sur ce comité régional.

En ce qui concerne les tenues :

- championnats de France : le comité habille ses qualifiés
- championnats Régionaux d'Occitanie : le haut du club et le bas identique (voir règlement de la FFPJP) à prévoir par le club
- championnats départementaux (et éliminatoires) + coupes + CDC : règlement de la fédération. Moïse Malonni vous en informera dans son discours.

Cette année il n'y aura pas de secteur triplettes. Le Comité a choisi cette formule suite à des demandes de joueurs et de dirigeants, ce qui fait gagner une date et fera jouer 250 triplettes en moyenne à Auch, ce qui sera une grande fête de la pétanque.

Suivant les directives de la Fédération, 11 points suffiront pour passer Honneur cette année, c'est dommage que la FFPJP ne mette pas la barre plus haute.

Au mois de mai 2020, des Danois viennent visiter notre département avec comme fil rouge la pétanque.

St Michel et Aignan vont recevoir ces Nordiques avec visite culturelle, gourmande. Bref une visite conviviale faite de rencontres autour d'une table et autour d'un cochonnet, du bien vivre ensemble dont on a tant besoin.

### **Mot de la fin :**

Soyons sérieux.

Je ne pouvais pas finir sans vous faire partager mon inquiétude à la pérennité du CD32. Dans moins d'un an des élections vont avoir lieu à St Michel (21 novembre 2020). J'espère qu'une nouvelle équipe se présentera avec ses idées nouvelles. Cela permettra de garder notre identité départementale, nos championnats, nos CDC, afin d'être représenté au niveau régional et national.

Pour le moment pas grand monde pointe le bout du nez, attention, vous êtes avertis.

**Vote pour l'APPROBATION DU COMPTE RENDU de l'AG 2018 à MAUVEZIN = vote « pour » à l'unanimité**

# VOTE pour l'élection des 2 nouveaux membres du comité

- **Discours du Secrétaire Général** : (Jérémy PALLA).

## RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers présidents, chers dirigeants,

Pour ce 59ème congrès, je vais vous présenter le bilan sportif de l'année.

Pour cette saison 2019 le nombre de licenciés est de 3014. Il est en baisse de 11 licences.

Pour la Région Occitanie, le nombre de licences au 30/09/2019 s'élève à 60287 licenciés ce qui représente – 7.25% de baisse par rapport à 2018.

## DETAIL DE NOS EFFECTIFS:

Pour **2019**

SENIORS MASCULINS : ..... **2212**

SENIORS FEMININS : ..... **559**

JUNIORS MASCULINS: ..... **39**

JUNIORS FEMININS: ..... **8**

CADETS MASCULINS: ..... **51**

CADETS FEMININS: ..... **10**

MINIMES MASCULINS: ..... **42**

MINIMES FEMININS: ..... **20**

BENJAMINS MASCULINS : ..... **42**

BENJAMINS FEMININS : ..... **1**

TOTAL LICENCIES FEMININS EST DE : ..... **598**

TOTAL LICENCIES MASCULINS EST DE : ..... **2416**

SOIT UN TOTAL GLOBAL DE : ..... **3014**

## BILAN DES SOCIETES:

TOTAL DES CLUBS POUR 2019: ..... **89**

## PARTICIPATION AUX DIVERS ELIMINATOIRES ET CHAMPIONNATS 2018

### **1/ SENIORS**

Eliminatoire secteur : T à T ..... 517 joueurs  
Doublettes ..... 374 équipes  
Triplettes ..... 248 équipes

### **2/ FEMININS**

Chpt triplettes ..... 62 équipes  
Chpt doublettes ..... 96 équipes  
Chpt TàT féminins ..... 132 joueuses

3/ CHPT TRIPLETTES VETERANS .....	94 équipes
4/ CHPT DOUBLETTES MIXTES .....	287 équipes
5/ CHPT TRIPLETTES MIXTES .....	174 équipes
6/ CHPT PROMOTIONS TRIPLETTES .....	164 équipes
7/ CHPT DOUBLETTES PROVENCAL .....	50 équipes
8/ CHPT TRIPLETTES PROVENCAL .....	26 équipes
9/ CHPT DOUBLETTES PROMOTIONS .....	108 équipes
10/ CHPT DOUBLETTES VETERANS .....	91 équipes
11/ CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIORS .....	131 équipes
12/ CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININS.....	34 équipes
13/ CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS .....	92 équipes
14/ CHAMPIONNAT DES CLUBS J PROVENCAL .	8 équipes
15/ COUPE DU GERS .....	61 équipes

### CLASSEMENT DES MEILLEURS JOUEURS POUR LA SAISON 2018

#### FEMININES

MARTIN Océane .....	Lalanne Arqué.....	54 PTS
DESBARATS Annick .....	Bassoues.....	31 PTS
LARDENOIS Marlène.....	Bassoues.....	28 PTS

#### MASCULINS

BENONI Pierre .....	Lalanne A.....	134 PTS
DELOM Gérard .....	Lalanne A.....	129 PTS
CAZES Frédéric.....	Lalanne A.....	124 PTS

### CONCOURS POUR L'ANNEE 2019

**NOMBRE : 219 Enregistrés**

DETAILS :

**80 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 25 EQUIPES  
→ SOIT 37%**

**75 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 40 EQUIPES  
→ SOIT 34%**

**46 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE MOINS DE 60 EQUIPES  
→ SOIT 21 %**

**18 CONCOURS AVEC UNE PARTICIPATION DE PLUS DE 60 EQUIPES  
→ SOIT 8%**

## RESULTATS DU CHAMPIONNAT DES CLUBS ET COUPES 2019

### ☞ CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIOR

#### TOP 12

VAINQUEUR :.....**BEZOLLES 1** CONTRE GONDRIN LAURAET

#### 1ère DIVISION

VAINQUEUR :.....**BASSOUES 1** CONTRE SAINT ANDRÉ

#### 2ème DIVISION

VAINQUEUR :.....**URGOSSE 1** CONTRE MIRANDE 1

#### 3ème DIVISION

VAINQUEUR : .....**URGOSSE 4** CONTRE LALANNE ARQUÉ 2

#### 4ème DIVISION

VAINQUEUR : .....**GOUTZ** CONTRE MAUVEZIN 4

#### 5ème DIVISION

VAINQUEUR : .....**BARRAN PSB** CONTRE BARCELONNE 2

### ☞ CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININS

#### 1ère DIVISION

VAINQUEUR :.....**MAUVEZIN** CONTRE BASSOUES

#### 2ème DIVISION

VAINQUEUR :.....**CONDOM 1** CONTRE VIC FEZENSAC/GONDRIN

### ☞ CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS

#### 1ère division

VAINQUEUR :.....**PAVIE 1** CONTRE SAINTE CHRISTIE

#### 2ème division

VAINQUEUR :.....**MONBARDON/LALANNE A.** CONTRE AUCH LA HOURRE

#### 3ème division

VAINQUEUR :.....**CASTELNAU D'ANGLES** CONTRE SAMATAN 2

### ☞ CHAMPIONNATS DES CLUBS PROVENCAL

VAINQUEUR :.....**BEZOLLES** CONTRE SAMATAN

### ☞ CHAMPIONNAT DES CLUBS SENIORS MASCULINS REGIONAL

CRC1.....club de ....**MAUVEZIN** descend en CRC2

.....club de ....**LALANNE ARQUE** se maintient en CRC1

CRC2.....club de ....**PLAISANCE** monte en CRC1

### ☞ CHAMPIONNAT DES CLUBS FEMININS REGIONAL

Club d' .....**ORDAN LARROQUE** descend en CDC

### CHAMPIONNAT DES CLUBS VETERANS REGIONAL

Club de .....**PAVIE**..... perd en poule

### CHAMPIONNAT DES CLUBS JEU PROVENCAL REGIONAL

Club de .....**BEZOLLES** perd en poule

## 🏆 COUPE DU GERS

VAINQUEUR : club de ...*LALANNE ARQUÉ*

## 🏆 COUPE DE LA PRESIDENTE

VAINQUEUR : club de ...*BEZOLLES*

## 🏆 COUPE DU COMITE

VAINQUEUR : club de ..*CONDOM*

## 🏆 COUPE DE FRANCE 2019 / 2020

Clubs qualifiés :

LALANNE ARQUE, MAUVEZIN, MONTEGUT, PAVIE, PUYCASQUIER et URGOSSE.

Ils ont perdu au 1<sup>er</sup> tour : MAUVEZIN contre LAUNAGUET, PUYCASQUIER contre POINTIS INARD, URGOSSE contre CASTELNAUD DE GRATECAMBE

Ils ont perdu au 2<sup>ème</sup> tour : LALANNE ARQUE contre PAU-PASTEUR et MONTEGUT contre GAILLAC-BOULE D'O et PAVIE contre MONT DE MARSAN

## RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DU GERS 2019

### CHAMPIONS

TIR DE PRECISION FEMININ : ....Océane MARTIN..... Lalanne Arqué

TIR DE PRECISION MASCULIN : Yannick DUMOULIE..... Montégut

TETE A TETE FEMININ : .....Magaly SALLES..... Barcelonne

TETE A TETE MASCULIN : .....Loïc DUCOR ..... Gondrin Lauraët

DOUBLETTES FEMININS : .....Isabel DUMAS ..... Bassoues

Marlène LARDENOIS

DOUBLETTES MASCULINS : .....Eric TROUVIN ..... Montégut

Stéphane ROLLIN

DOUBLETTES MIXTES : .....Océane MARTIN..... Lalanne Arqué

Frédéric CAZES

DOUBLETTES PROVENCAL : .....Yannick DUMOULIE..... Montégut

David CARRETE

TRIPLETTES FEMININS : .....Marlène LARDENOIS .... Bassoues

Céline LANNES

Annick DESBARATS

TRIPLETTES MASCULINS : .....Gérard DELOM ..... Lalanne Arqué

Pierre BENONI

Frédéric CAZES

TRIPLETTES PROMOTIONS : .....Dominique FAJARDO .... Saint-André

Nicolas BOURRUST

Steven CAMUSSO

TRIPLETTES MIXTES : .....Annick DESBARATS ..... Bassoues  
Grégory ROGER  
Frédéric RIBEIRO

TRIPLETTES VETERANS : .....Patrick PUJOL ..... Bassoues  
Alain PUERTOLAS  
Patrick MORANDIN

TRIPLETTES PROVENCAL : .....Nicolas BOURRUST ..... Saint André  
Dominique FAJARDO  
Joe FAJARDO

DOUBLETTES PROMOTIONS : .....Jérôme MICHELON ..... Plaisance  
Michel LAFFONT

DOUBLETTES VETERANS : .....Philippe MARTI ..... Samatan  
Roland DALBY

## RESULTATS AUX CHAMPIONNATS DE REGION 2019

### DOUBLETTES à BEZIERS (34) 25 et 26 mai

#### DOUBLETTES SENIORS

Equipe : .....Florian BORDES ..... Goutz ..... pas sortie de poule  
Arnaud GALIANA

Equipe : .....Bernard AGUER ..... Urgosse ..... **battue en 1/2 finale**  
Jean-Pierre SCHNEIDER

#### T A T FEMININ

Elodie BEZIAT ..... Réans ..... perdue partie de barrage  
Amandine SENTOU ..... Estang ..... pas sortie de poule

#### DOUBLETTES MIXTES

Equipe : Noëlle ESCOS ..... Urgosse ..... **battue en 1/2 de finale**  
Bernard AGUER

Equipe : .....Evelyne VERNETTI ..... Mauvezin ..... **battue en 1/4 finale**  
Jérémy HANUZACK

### TRIPLETTES A VILLEFRANCHE DE ROUERGUE (12) du 30 mai au 2 juin

#### TRIPLETTE MASCULIN :

Equipe : .....Stéphane ROLLIN ..... Montégut ..... **battue en 8<sup>ème</sup> de finale**  
Yannick DUMOULIE  
David CARRETE

Equipe : .....Pascal LACOURTOISIE ..... Ordan L. ..... Perdue partie de barrage  
François MESTRE  
Frédéric ENDERLI

## TRIPLETTES FEMININS

Equipe : Katia DE LUCA ..... Bezolles ..... **battue en 8<sup>ème</sup> de finale**  
Stéphanie BERNAR  
Séverine BEGUE

Equipe : .....Karine GHIRARDO.... Ordan L. .... **battue en 1/4 finale**  
Martine HUILLET  
Christelle GRASSOTTO

## TRIPLETTES VETERANS

Equipe : .....Gérard DELOM ..... Lalanne A. .... Perdue partie de barrage  
Edmond GREGOIRE JOSEPH  
André BONNET

Equipe : .....Claude CASTELL..... Mauvezin..... **battue en 1/4 finale**  
Denis COUZIER  
Gilbert GARIPUY

## TRIPLETTES PROMOTIONS

Equipe : .....Jérôme ZOSSO ..... Riscle..... **battue en 8<sup>ème</sup> de finale**  
Jacques DUCOQ  
Jérémi MICHEL

Equipe : .....BORDENEUVE PERES Tony ..... Pavie ..... Perdue partie de barrage  
André SANCHEZ  
Jean-Marc DEBAT

## DOUBLETTES FEMININS

Equipe : .....Annick DESBARATS ..... Bassoues..... **battue en 8<sup>ème</sup> de finale**  
Claude SARRAU

Equipe : .....Katia DE LUCA..... Bezolles ..... **battue en 8<sup>ème</sup> de finale**  
Séverine BEGUE

## T A T MASCULIN

Patrice BAYLAC ..... Montégut ..... Perdu partie de barrage  
Thibaut MAILLOLS ..... Endoufielle .... Perdu partie de barrage

## TRIPLETTES PROVENCAL à LA TOUR DU CRIEU les 8 et 9 juin

Equipe : .....Yves FERRER ..... Condom..... Perdue partie de barrage  
Jacques MAZOYER  
Sébastien MAZOYER

Equipe .....Philippe ABADIE ..... Endoufielle. .... **battue en 1/2 de finale, qualifiée pour le CDF**  
Grégory MAILLOLS  
Cédric MAILLES



## DOUBLETTES PROVENÇAL à CASTANET (31)

Equipe : .....Daniel BALLESTER ..... St André ..... Perdue partie de barrage  
Paul CLERMONT MAUREL

Equipe : .....Frédéric MARTIN ..... Puycasquier ... pas sortie de poule  
David GOMEZ

## MEILLEURS RESULTATS AUX DIVERS CHAMPIONNATS DE FRANCE 2018

T Masculin à Fréjus les 22 et 23 juin, l'équipe DELOM Gérard/BENONI Pierre/CAZES Frédéric perd en ¼ de finale

D féminin à Rumilly les 6 et 7 juillet, l'équipe DUMAS Isabel/LARDENOIS Marlène perd en ¼ de finale

## **Vote pour l'APPROBATION du RAPPORT MORAL = vote « pour » à l'unanimité**

- **Discours de la Trésorière Générale** : (Audrey HEINIGER).

Documents comptables fournis à l'A.G.

En tant que Trésorière, j'ai donc le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2019, je remercie par avance toutes les personnes du Comité ainsi que notre secrétaire administrative Christine pour toute l'aide qu'elle nous apporte dans son travail au quotidien.

Les comptes du comité départemental sont positifs puisque le résultat est excédentaire de 6 547,08 €, comme l'année passée c'est le fruit du travail de toutes les personnes qui se sont investies et mené à bien la maîtrise des dépenses.

Vous avez tous eu les comptes annuels au 30/11/2019 dans les pochettes qui vous ont été distribué, je vais vous parler dans un premier temps du bilan actif et passif et en deuxième temps une synthèse des dépenses et des recettes qui explique ce résultat excédentaire qui dépasse celui de l'année dernière qui était de 1 637,34 €.

### **BILAN ACTIF :**

#### **Actif immobilisé :**

Constructions + installations générales : 29 506,03 € totalement amorties.

Matériel et outillage industriel : 1 315,60 € totalement amorties.

Les autres immobilisations corporelles qui comprennent matériel de bureau, informatique + mobilier pour un total de 6 545,65 € où il reste 1 109,36€ à amortir.

En ce qui concerne les participations financières elles s'élèvent à 31305,12€ qui se décomposent comme suit :

Actions SAOS 381,12 €,

Parts sociales crédit agricole 30 924,00 €

## **Actif circulant :**

La trésorerie du comité au 30/11/2019 s'élève à 64 355,30 € donc voici le détail :

Crédit Agricole 3 725,43 €

Livret Crédit Agricole 60 447,20 €

Et en caisse 182,67 €

Les charges constatées d'avance pour 796,94€ représentent la réservation des hôtels pour les championnats et pour le congrès National de janvier 2020 et un stock de 1535,18 € de marchandises.

Et donc un total du bilan actif pour 99 101,90 €.

## **PASSIF :**

Capitaux propres : 84 285,30€

L'excédent de cet exercice de 6 547,08 € viendra augmenter les réserves sur l'exercice prochain soit 90 832,38 €.

Cet excédent inclus les 3 200 € d'aides CUI CAE pour le poste de secrétaire administrative qui devaient s'achever l'année dernière mais qui ont été maintenues jusqu'au 30 juin 2019.

Les chèques non débités et les charges sociales à payer s'élèvent à 8 269,52 €.

Et donc un total du bilan passif pour 99101,90 €.

Dépenses et recettes :

Côté dépenses les postes importants sont toujours les redevances de la Fédération et du Comité Régional (41087,15€) et suivent de très près les Championnats de Région et de France qui sont des déplacements longs et donc coûteux (29983,38€).

En ce qui concerne les recettes, la vente de licences représentent toujours plus de 50% des recettes de l'année (87 489€) et l'organisation de 4 championnats du GERS (Triplettes toutes catégories, triplettes promotion, doublettes mixtes et triplettes mixtes) nous a permis de réaliser une recette avoisinant les 5 000€. Les salaires et charges sociales représentent quant à elles 16000 €.

Je vous parle très rapidement du budget prévisionnel que vous avez tous, le budget prévu pour 2020 est de 165 000 € qui est sensiblement égal à celui de 2019.

Je reste à votre disposition pour toute question sur la gestion de la trésorerie du Comité et je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite à nouveau une très bonne année sportive 2020 et vous remercie pour votre attention.

**Vote pour l'APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER = vote « pour » à l'unanimité**

• **Intervention des vérificateurs aux comptes** : Isabel DUMAS donne quitus au trésorier pour l'exercice 2019.

M. PERIN intervient pour demander un volontaire afin de renouveler un des vérificateurs aux comptes dans leur fonction pour les 2 années à venir.

Mme Claude FALLIERO se porte volontaire.

## **Approbation des modifications du règlement intérieur du comité 32 : oui à l'unanimité**

André PERIN rappelle que le règlement intérieur a été envoyé en même temps que la convocation.

- **Discours Du Président de la Commission des Jeunes** : Gilles SOSO.

Bonjour à tous et à toutes, je voudrais d'abord remercier les membres de la commission, les éducateurs, les initiateurs, les arbitres, les membres du comité, les parents ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidés au bon déroulement des compétitions de cette année.

Pour info : jusqu'à l'an dernier nous avions un effectif en progression, cette année nous avons 243 licenciés toutes catégories confondues. Nous avons perdu 28 jeunes. Je souhaiterais que les écoles de pétanque prennent conscience de cette perte car si cela continue, nous aurons des difficultés à maintenir la pétanque dans le Gers.

Les concours d'hiver organisés à AIGNAN, MAUVEZIN et PUYCASQUIER, avec une moyenne de 110 jeunes ont été une réussite. J'en profite pour remercier les présidents Marc PAYROS, Pierre TAUPIAC et Gilbert BERGES pour leur accueil dans leur boudrome.

La commission rappelle que tous les enfants ont été récompensés sous forme de bons d'achat et autres à chaque compétition.

### **LES CHAMPIONNATS :**

Ils ont connu là aussi une très bonne participation pour les 3 championnats :

#### **Triplettes : 39 équipes**

##### MINIMES :

- Vainqueurs : SOSO Enzo, CAZAUBON Clément, CAZAUBON Matteo - AIGNAN

##### CADETS :

- Vainqueurs : DUTREY Lucas, DESCADÉILLAS Bastien, LASNAVERES Florian – entente PANASSAC/PLAISANCE

##### JUNIORS :

- Vainqueurs : CASTEX Mathieu, MUR Mathis, FERREOL Yoan – ST ARAILLES.

#### **Doublettes : 62 équipes**

##### BENJAMINS :

- Vainqueurs : DUPIN Léo, LAMOTHE Grégory - CONDOM

##### MINIMES :

- Vainqueurs : AGUER Nathan et PHILIPPOT Tayson - URGOSSE

##### CADETS :

- Vainqueurs : DESCADÉILLAS Bastien, LASNAVERES Florian – entente PANASSAC/PLAISANCE

##### JUNIORS :

- Vainqueurs : ARENAS Myke, IVANOVICH Diego – ISLE JOURDAIN

#### **Tête à tête : 76 joueurs**

##### BENJAMINS :

- Vainqueur : POUYDEBAT Clément – ISLE JOURDAIN

##### MINIMES :

- Vainqueur : PHILIPPOT Tayson - URGOSSE

##### CADETS :

- Vainqueur : LASNAVERES Florian - PLAISANCE

##### JUNIORS :

- Vainqueur : LOPEZ Allonzo – ISLE JOURDAIN

## **CHAMPIONNATS REGIONAUX**

Le championnat TRIPLETTES a qualifié 6 équipes à la Région à Villefranche de Rouergue :  
2 en minimes, 2 en cadets, 2 en juniors.

### En minimes :

L'entente Estang/Aignan composée de STREET Mathéo/LABURTHE Hugo/MAILHES Quentin perdent en ½ finale.

Par contre l'entente Urgosse/Riscle, composée de AGUER Nathan/PHILIPPOT Tayson/AGUER-VINGTAN Kylian remportent le titre de champion d'Occitanie et se qualifie pour le France. Bravo à eux.

### En cadets :

L'équipe de l'Isle Jourdain composée de BAGNERIS Dimitri/DAVID Flora/FLORIN MEILLIAND Teo et l'équipe de l'entente Gimont/Ste Marie/Mirande composée de CARBONNEL Clément/FILHOL Fabio/SOULE Wyatt n'est pas sortie de poule, félicitations quand même à eux.

### En juniors :

L'entente Aignan/Castelnau d'Auzan composée de LASNAVERES Céline/SOSO Anthony/RIVIERE Matthieu n'est pas sortie de poule, mais l'équipe St André/Urgosse composée de RENARD Brad/RENARD Stevy/ESCOS Gino finit 3ème du championnat et se qualifie pour le France.

## **Cinq équipes qualifiées pour le France : 2 en minime, 1 en cadet et 2 en junior**

### En minimes :

L'équipe d'Aignan sort 3ème de poule et perd en 8ème de la coupe de l'avenir.  
Pour la 2ème équipe, Urgosse/Riscle, ils perdent en ¼ de finale de la coupe de l'avenir.  
Bravo à ces 2 équipes.

### En cadets :

L'entente Panassac/Plaisance sort 3ème de poule et perd 16ème de la coupe de l'avenir.

### En juniors :

L'équipe de St Arailles et l'entente St André/Urgosse ne sont pas sortis de poules.

## **LE CHAMPIONNAT DES CLUBS**

### MINIMES/ BENJAMINS :

- Vainqueur : CONDOM
- Finaliste : GIMONT/STE MARIE

### CADETS/ JUNIORS :

- Vainqueur : ST ANDRE/URGOSSE
- Finaliste : ISLE JOURDAIN

Les équipes de Condom et de St André/Urgosse se qualifient pour la 1ère phase du championnat régional qui se déroulait dans le Gers au boulodrome d'Auch route de Roquelaure. Suite au forfait de l'équipe de St André/Urgosse, c'était l'équipe de l'Isle Jourdain qui participait à cette compétition.

L'équipe de Condom pour sa 1ère participation à un championnat de ce niveau n'a pas été ridicule même si elle finit à la 4ème place. Elle a su s'accrocher et se battre avec ses moyens. De plus au tir de précision, Cloé Dubos a su se défendre face à des joueurs de qualité, je la félicite pour sa rigueur et sa ténacité. Je félicite aussi l'équipe.

Quant à l'équipe de l'Isle Jourdain, elle s'est qualifiée pour Nîmes en sortant 1er de poule, en jouant des parties de haut niveau face à des équipes de qualité. Félicitations à eux.

## **CHAMPIONNAT REGIONAL DES CLUBS à Nîmes**

L'équipe de l'Isle Jourdain a remporté la partie des ½ finales le matin. Elle se retrouve en finale et qualifiée pour le CNC à Montluçon. Malheureusement, elle perd la finale et de plus vu le comportement désagréable voir même irrespectueux de certains joueurs, l'équipe a été déclaré forfait pour cette compétition.

## **FORMATION**

Pour les nouveaux initiateurs : formation d'une journée et demi avec examen écrit et obtention d'un diplôme : coût : 60 euros.

Pour les initiateurs déjà titulaires du diplôme : il s'agit d'une REMISE A NIVEAU (Valable 5 ans) : coût 30 euros.

La première formation aura lieu à Aignan le 5 janvier 2020, merci de vous inscrire auprès du comité avant le 20 décembre.

### **JOURNEE PARRAINAGE**

Pour la 7ème année la journée PARRAINAGE a une fois de plus connue une belle réussite avec la participation des champions de France 2014, Philippe ROUQUIE et Jean-Michel FERRAND. La commission des jeunes a organisé cette journée en 2 concours de 16 équipes (BENJAMINS, MINIMES et CADETS). La commission en profite pour remercier le club d'Aignan et son président Marc PAYROS pour le prêt de son boulodrome et son accueil.

Je vous remercie de votre attention

Et vous souhaite de Bonnes fêtes de fin d'année.

- **Discours de la Présidente de la Commission des Féminines** : (Françoise PORTOLES étant excusée, Annie PESQUIDOUX procède à la lecture du discours)

Bonjour à tous

Mon troisième mandat auprès du comité et à la présidence de la commission des féminines m'a permis d'assister à deux manifestations.

Les championnats de France à Saverdun pour les Triplettes Féminines et à Dijon avec Audrey Heiniger pour le Tête à Tête Féminin et les Doublettes Masculins.

Cette année, le Tête à Tête et le tir de précision féminin ont été organisés à Plaisance, les Doublettes féminines à Estang et la deuxième phase du tir de précision à Urgosse.

Je remercie ces clubs ainsi que leur président et leurs bénévoles pour le bon déroulement de ces journées.

Nous avons organisé les triplettes féminines et les doublettes mixtes qui ont été un franc succès et les triplettes mixtes au boulodrome Municipal de Auch.

La Commission des Féminines a organisé la journée des féminines au boulodrome Municipal d'Auch avec 80 féminines des différents secteurs, cette journée s'est déroulée en triplète à la mêlée avec 1 atelier de tir tenu par Mrs Louis Cassou et Serge Baro avec attribution des récompenses à chaque joueuse.

Pour la participation aux récompenses, nous remercions le club de Lalanne Arqué, le comité du Gers, CA diffusion et tous les divers sponsors.

Je remercie le président de Pavie et toute son équipe pour le bon déroulement de la journée ainsi que le repas du soir et Cédric GREGNANIN pour l'ambiance de la soirée.

Je remercie l'ensemble de la commission des féminines pour tout le travail qui a été fourni ainsi qu'Audrey HEINIGER, Jean-Joseph Garcia, Gilles et Anthony SOSO, Jérémy PALLA pour la tenue des graphiques, Merci à Moïse MALONNI et aux arbitres pour les championnats féminins.

Merci également à Christine pour l'administration, les membres du comité pour le tracé des terrains pour les championnats et Mr Alain CANTARUTTI pour les articles à la presse et à tous les clubs qui ont reçu les CDC féminins.

Je vous souhaite une bonne soirée à tous

- **Discours de la Présidente de la Commission de Discipline** : (Georgette MALONNI).

L'incivilité quand on la définit est avant tout de l'impolitesse. Cette saison 2019 a vu la commission de discipline se réunir à 3 reprises afin de gérer cette incivilité. La chaleur, l'énervement ont sans doute été des facteurs déclencheurs de ces impolitesses.

Des peines ont été prononcées allant d'un mois à six mois de suspension de licence.

Donc pas de grands drames au sein du CD 32 en espérant que les nouvelles règles concernant les contrôles d'alcoolémie ne viennent pas troubler l'ordre de la saison à venir.

Mesdames, messieurs dirigeants et joueurs, pensez au respect de l'autorité et des adversaires afin de vivre la pétanque dans un monde de fair play. Merci

**Intervention de Claude LARRIEU (excusé, discours lu par André PERIN) :** représentant du CD32 à la commission de discipline régionale :

La commission de discipline d'OCCITANIE s'est réunie une bonne dizaine de fois au siège du CD81 à LABRUGUIERE durant l'année 2019.

La majorité des dossiers jugés concerne des faits de jeux mais aussi des problèmes liés à des clubs.

Les 2/3 des affaires émanent des départements de l'ex LANGUEDOC – ROUSSILLON et sont des dossiers en appel

A ce sujet, nous constatons que beaucoup de ceux-ci ne devraient pas arriver jusqu'à nous et que nous les jugeons à l'appui des rapports écrits car les personnes convoquées ne se déplacent pratiquement jamais.

En conséquence, à partir du dernier trimestre 2019 seule la moitié des membres est convoquée aux réunions en alternance afin de limiter les frais de déplacements.

Bonne A.G à toutes et tous

- **Discours du Président de la Commission des Arbitres** : (Moïse MALONNI).

**CD 32 compte 100 ARBITRES (18 féminines)**

National : 3

Régional : 13

Départemental : 84

**2019 :**

EXAMEN Arbitre Départemental :

- MILHAS Françoise PEYRUSSE MASSAS
- GUARESI Marcel SIMORRE
- GEEREART Ludovic BARRAN PSB
- ORGAZ José MASSEUBE
- SOBESTO Grégory URDENS

EXAMEN Arbitre Régional :

- GUILLARD Damien AIGNAN
- SOSO Gilles AIGNAN
- VACCARO Arnaud URGOSSE

Merci au club de VIC FEZENSAC et à son Président de nous avoir reçu pour préparer ses deux examens.

Journée de l'Arbitrage rappel des règlements. Journée conviviale mis en place par le club de CASTELNAU D'ANGLES merci au club et à son président Jacques BONNET pour leur accueil. Participation à cette journée ; 56 Arbitres, 27 arbitres excusés. L'absence de 17 Arbitres peut être justifiée par un trop de connaissance des règlements.

**Arbitres ayant officiés en 2019 :**

- Coupes et Championnat 45
- Concours 89

Fin janvier 2020 journée de l'arbitrage. Castelnau d'Angles

**RAPPEL DE REGLES :**

- Arbitre de plus de 65 ans (certificat médical obligation)
- Arbitre tenues (polo, pantalon ou pantacourt noir obligation)
- Arbitres (mise à niveau des règlements, une obligation pour tous les arbitres en 2019) pour pouvoir officier.
- Arbitres n'ayant pas arbitré depuis un certain temps ou pas son nom dans le calendrier ne pourra arbitrer (sauf autorisation commission d'arbitrage).

**RAPPEL DES REGLES (dirigeants).**

- Concours graphiques ordinateur arbitre (arbitre).
- JURY POUR TOUS LES CONCOURS.

- Concours senior (obligation une équipe benjamin, minime et cadet un accompagnateur senior licencié).
  - Pour vos concours les arbitres que vous sollicitez se doivent de porter la tenue FFPJP et d'appliquer les règlements mis en place par celle-ci.
- Championnats, CDC toutes catégories et coupe du Gers :
- haut identique (couleur).
  - Bas identique (couleur) pantalon sportif
  - Bas identique (couleur) short sportif

**Coupe du Gers (coupe de France)** les rencontres se doivent d'être arbitrées par un arbitre neutre et à hauteur des quarts de finale et match de barrage les arbitres seront désignés.

CDC toutes catégories et coupe du Gers: le coach joueur ou non joueur inscrit sur la feuille de match se doit de porter une tenue identique à celle de son équipe.

## **ARBITRES REGLEMENTS FFPJP**

ARBITRES : pour 2020

- les clubs de 51 licenciés devront avoir un arbitre au sein de leur club
- les clubs de 150 licenciés devront avoir deux arbitres au sein de leur club.

ARBITRES : pour 2021

- les clubs voulant s'engager en coupe de France et en championnat des clubs toutes catégories devront avoir un arbitre au sein de leur club.

ARBITRES : pour 2023

- tous les clubs devront avoir un arbitre au sein de leur club.

2020 : Des contrôles d'alcoolémie auront lieu de manière inopinée sur les compétitions du cd 32 : concours, championnats, coupes. Ces contrôles seront effectués par deux membres habilités du et par le comité et cela avec un ordre de mission.

Question dans la salle : qui va faire les contrôles ? Réponse : des personnes habilitées du comité

Mme Marie-Madeleine CLAMENS intervient pour apporter des clarifications ainsi que M. Alain CANTARUTTI.

M. BEZOMBES (président du club de Lectoure) : précise que lorsque des championnats étaient organisés à Lectoure, uniquement de la bière sans alcool était servie.

M. LAURAY (président du club de Panassac : Combien de contrôles par concours ? Réponse : c'est le comité qui choisira.

La commission d'Arbitrage se tient à disposition de vos clubs pour vous apporter de plus amples informations sur les règlements avec possibilité d'intervenir auprès de vos licenciés.

## **Résultats du vote :**

**156 voix et chacun des candidats a eu 156 voix**

**M. Michel GUARESI et M. José ORGAZ sont donc élus.**

**André PERIN donne la parole** aux officiels présents :

- **Mme Marie-Madeleine CLAMENS :**

Ne confondez pas le CRO (Comité Régional d'Occitanie) avec la FFPJP, je défends vos intérêts, les intérêts du département.

Félicitations aux clubs, au comité pour le temps consacré à la pétanque.

Félicitations pour votre participation à cette AG, vous êtes respectueux du travail qu'effectue votre comité. Merci à nos collectivités locales pour leur investissement, leur aide financière.

Incivilités, discipline, contrôles d'alcoolémie, il n'y a pas que ça, il y a le partage, la convivialité.

Si la FFPJP durcit le côté discipline c'est pour maintenir un équilibre.

Les tenues : l'arbitre n'est pas seul, il appartient à un jury, c'est à ce jury à prendre la décision, l'arbitre ne doit pas être porteur de la mauvaise nouvelle mais le jury.

Vos problèmes sont les mêmes dans tous les départements.

Très heureuse vraiment très heureuse d'être en terre gersoise, continuez, restez comme vous êtes, on fera au mieux pour vous représenter, il faut vraiment que nos jeunes prennent leur responsabilité pour la continuité. Je vous souhaite une excellente fin d'année.

- **M. Alain CANTARUTTI :**

Très heureux de venir vous voir. J'ai été Président du comité jusqu'en 2008, je vous connais pratiquement tous.

Félicitations à Carine Dubos, pour la tenue de son club

Le calendrier unique a été mis en place par la FFPJP, il est fait pour l'élite, pour qu'ils puissent faire un planning à l'avance de leurs compétitions.

La tenue vestimentaire : l'abolition du port du jean et après des toiles ont été prises en raison du dépôt de candidature aux JO.

L'augmentation de licence a pour but la création d'un centre national de la pétanque.

Projet du boudrome couvert à Auch : la communauté de communes du Grand Auch et la mairie d'Auch sont d'accord, reste à trouver où, avec quel financement, il faut un minimum de 16 pistes pour être subventionné par l'Etat.

Renouvellement du comité : je ne suis pas candidat au comité, il faut convaincre les membres actuels à rester mais il faut venir les aider, il ne faut pas accepter que le comité disparaisse.

Tous mes vœux de bonheur pour la nouvelle année et toutes les autres

**M. André PERIN :** nous ne sommes pas toujours d'accord avec la FFPJP, le CD32 n'a pas voté l'augmentation des licences en vue du complexe sportif.

Attention au renouvellement du comité en 2020, si vous souhaitez garder votre identité gersoise.

**Mme M-Madeleine CLAMENS :** pour une éventuelle candidature au comité, si vous vous posez des questions concernant vos compétences, ce n'est pas grave, il faut vous lancer.

**Mme Cécile Laurent (adjointe au maire) :** merci à tous, cela a été un grand honneur pour la ville de Condom de vous recevoir. Les décisions viennent toujours de loin, c'est comme ça dans beaucoup de sports. Concernant les contrôles d'alcoolémie, ce sont des exemples qui peuvent être donnés aux jeunes générations et cela permettra d'avoir moins de désagrément.

La ville de Condom a eu le label « Terre de jeux 2024 », des actions seront mises en place avec plusieurs disciplines dont la pétanque.

- **Questions diverses :**

Michel Drouot : demande comment ont été financés les 2 grands terrains de Marmande et de Mende

Alain Cantarutti : particulier et Conseil général, jeunesse et sport



**Mme Annie PESQUIDOUX prend la parole** afin de remettre les récompenses pour l'année 2019 et informe que ce sont les clubs qui proposent des membres, bénévoles à récompenser lors des réunions de secteur.

**JEUNES** : *les Lauriers du sport*

**Cloé DUBOS** ..... Condom

**Meilleure joueuse 2019 :**

**Océane MARTIN** .....Mirande .....**54 PTS**

**Meilleur joueur 2019 :**

**Pierre BENONI** .....Lalanne Arqué .....**134 PTS**

**Champions Régional T minime**

**Nathan AGUER** .....Urgosse

**Tayson PHILIPPOT** .....Urgosse

**Kylian AGUER VINGTAN**.....Risclé

**¼ finalistes Championnat de France Doublette Féminin**

**Isabel DUMAS**.....Bassoues

**Marlène LARDENOIS**

**¼ finalistes Championnat de France Triplette Masculin**

**Gérard DELOM**.....Lalanne Arqué

**Pierre BENONI**

**Frédéric CAZES**

**ARBITRES** : *Moïse MALONNI*

**Claude SARRAU**.....Bassoues

**Amandine SENTOU** .....Estang

**Françoise MILHAS**.....Peyrusse Massas

**D.H.COMITE:**

***ADOUR***

***CASTELNAU D'AUZAN***

M. Gérard PEYRON (à titre posthume)

***ESTANG***

M. Joseph TORRENT

***MARCIAC***

M. Christian ESCANERO

***PLAISANCE***

M. Claude FALLIERO

***URGOSSE***

M. Alain PINTADO

## **ARMAGNAC**

### **CONDOM**

Mme Carine DUBOS  
M. Jean-Pierre LEONIDE

### **EAUZE**

M. Guy BARBIERO  
**GONDRIN LAURAET**  
M. Cédric GREGNANIN

### **NOULENS**

M. Maurice MONTARET

## **ASTARAC**

### **AUTERRIVE**

M. Guy CARRERE  
Mme Monique RUMEAU

### **MIELAN**

Mme Aline DARAS

### **PAVIE**

M. Michel MINJON

### **RIGUEPEU**

Mme Geneviève MONFERRAN

## **SAVE ET GIMONE**

### **ENDOUFIELLE**

M. Serge MAILLOLS  
M. Stéphane ROCACHER

### **GIMONT**

Mme Mélissa ESCALANT

### **TOUGET**

Mme Fabienne BONHOMME

## **D.H. de la FEDERATION FRANCAISE :**

M. Jean-Claude CAZAC (Isle Jourdain)  
Mme Josiane DANZAS (Lectoure)  
M. Patrick DUFFAU (Riscle.)  
M. Jean-Michel ESQUERRA (Plaisance)  
M. Jean-Christophe GUYONNET (Plaisance)  
Mme Françoise PORTOLES (Eauze)

## **MEDAILLE DE BRONZE :**

Mme Michèle COUTURE (Aignan)  
M. Yvon MARABISO (Fleurance)  
M. Jean-Marc PARLANGEAU (Urgosse)  
M. Jacques SAURIN (Mauvezin)

## MEDAILLES D'ARGENT :

Mme Arlette MONTANÉ (Mirande)

M. André PERIN (Pavie)

M. Lilian ZAGO (Touget)

## MEDAILLE D'OR :

M. Emile DUCOR (Gondrin Lauraët)

M. Francis GARBAGE (Urgosse)

A 18h M. André PERIN clôture l'assemblée générale.

LE PRESIDENT

André PERIN



LA PRESIDENTE DELEGUEE

Annie PESQUIDOUX

A blue ink signature of Annie Pesquidoux is written over a faint, illegible stamp.